



## **1-Approbation du PV de la séance du 11/12/23**

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Commentaire : RAS

## **2- Compte rendu des décisions prises par le maire**

Les décisions prises par le Maire sont :

- non-préemption sur les parcelles cadastrées section C n°1064-1065-1068-1071-1074 située 1430 Route de Cos et appartenant à M. et Mme CECCHI Michaël / Emmanuelle.

- acceptation d'un contrat de ligne de crédit d'un montant de 150 000 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
-	-	-	-

Commentaire : 50k € de ligne de crédit consommés.

## **3 - Création d'un emploi saisonnier pour la surveillance de la baignade saison 2024**

Vote : Autoriser le Maire à recruter un agent pour assurer la surveillance de la baignade sur la plage d'Ardus.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Commentaire : Recrutement pour 2 mois juillet / aout avec un jour de repos hebdomadaire (jeudi).

Question : Demande de Madame Vergara d'avoir accès au compte rendu sur la qualité de l'eau de la plage d'Ardus réalisé pour la saison estivale 2023. Monsieur le Maire confirme que les analyses faites par l'ARS sur la qualité de l'eau sont conformes pour pouvoir autoriser la baignade.

## **4 – Convention de répartition des frais – groupement de commandes fournitures de combustibles granulés bois 2023**

Vote : Autoriser le Maire à signer la convention d'organisation et de répartition des frais communs,

A verser une participation de trente-deux euros et onze centimes (32.11 €) au titre des frais engagés pour le marché de fourniture de granulés bois 2023 à la Commune de la Salvetat Belmontet (Coordonnateur).

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Commentaire : La Commune est membre du groupement de commandes coordonné par la Commune de la SALVETAT BELMONTET pour la fourniture de granulés bois. Les frais de publication du marché de fournitures (saison 2023/2024) s'élevant à 1188 € TTC sont à répartir sur les 37 membres.

## **05-06-07-08 – Demande de subventions Etat – Département – Région - GMCA - Equipements récréatifs et alarme au groupe scolaire**

Vote : Demander des subventions pour :

- Remplacement des jeux de la cour de récréation de l'école ;
- Mise en place alarme PPMS à l'école.

Coût total : 28k€

Etat 8k €

Département 7k €

Région 3k €

GMCA 4k€

Autofinancement 6k€

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	0	0	OK

Commentaire : RAS

## **09-10-11 – Demande de subventions Etat – Département – GMCA - Equipements sportifs et alarme au stade**

Vote : Demande de subventions pour :

Mise en place alarme vestiaires de Cos

Aménagement divers autour du terrain

Table de Ping Pong

Coût total : 44k€

Etat 13k €

Département 13k €

GMCA 9k€

Autofinancement 9k€

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Commentaire :

Sur l'ensemble des 2 projets d'un montant total de 71k€, la commune ne financera que 14k€.

Aide complémentaire pour 5000 + 5000 + 1000 à solliciter auprès du district pour la main courante et les buts. La contrepartie est que le stade sera équipé de ces nouveaux équipements qu'en septembre 2023 compte tenu des délais administratifs de traitement.

## **12- Questions diverses**

Pourquoi pas de remplaçant quand Emilie est absente ? La commune étudie des solutions.

Entretien des rues à approfondir notamment pour enlever les mousses vertes. Vigilance sur le trottoir qui descend de l'école vers le centre du village (celui derrière l'ALAE).

Prévoir de demander à Mr Gaston de faire nettoyer la zone autour de la pompe à essence.

Liste électorale : la commission va se réunir.

Prévoir de remplacer l'arbuste qui est mort en face de l'épicerie.

Le Maire remercie les 2 agents (cantonniers) pour le travail accompli sur la commune.